



Les notariats croate, français, italien et maltais
vous invitent au séminaire de formation suivant :

L'EUROPE POUR LES NOTAIRES, LES NOTAIRES POUR L'EUROPE
**LE RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LES
SUCCESSIONS**

Milan, le 27 janvier 2017





Le règlement européen sur les successions (applicable depuis le 17 août 2015) a révolutionné les successions transfrontalières et les activités notariales dans ce domaine (procédures d'homologation, réglementations concernant la loi applicable, exécution des droits en interne comme à l'étranger, planification financière préventive conformément au droit successoral).

Il est particulièrement important pour les partenaires du projet « l'Europe pour les Notaires – Les Notaires pour l'Europe » (cofinancé par la Commission européenne) de fournir aux notaires des informations exhaustives sur ce nouveau règlement. Ainsi, les intervenants présenteront la nouvelle situation juridique en tous ses principes et débattront des cas pratiques avec les participants. Une attention particulière sera portée à la mise en application nationale des Etats membres suivants : Bulgarie, Croatie, France, Italie, Malte et Roumanie. Ensemble avec David Boulanger, Paolo Pasqualis illustrera les principes généraux du règlement et les nouvelles règles touchant directement les législations nationales.

Lilyana Tinkova, Tena Hoško, David Boulanger, Paul Pisani, Dan Andei Popescu et Dario Restuccia poursuivront la discussion, fournissant de plus amples détails sur l'interprétation du règlement, présentant des aspects précis concernant le droit national de la Bulgarie, de la Croatie, de la France, de l'Italie, de Malte et de la Roumanie. Une attention particulière sera également portée à certains aspects concernant les pays non participants au règlement européen. Pour cette raison, nous avons invité Karl Dowling (avocat irlandais, auteur du livret sur le droit successoral irlandais) qui expliquera les questions associées au fait que l'Irlande n'est pas partie au règlement et sur comment les notaires dans d'autres États membres peuvent s'orienter dans le système juridique irlandais. Par ailleurs, afin d'avoir une meilleure sensibilisation par rapport aux raisons des changements de la loi et la demande des citoyens de services juridiques, Antonio Cappiello présentera certains principes de base de l'analyse économique appliquée au droit successoral. En fait, les principes de l'analyse économique joueront un rôle important dans les choix liés au règlement UE ainsi que dans la planification spécifique de chaque succession privée.

08h30 – 9h00 INSCRIPTION

09h00 – 12h30 Règlement UE sur les successions

- Contenu
 - Impact sur le droit national
-

12h30 – 13h30 DÉJEUNER

13h30 – 17h00 Présentation et discussion des cas pratiques

- Mise en œuvre et application du règlement en droit bulgare, croate, français, italien, maltais et roumain
- Panel de discussion

Interprétation simultanée disponible en anglais, croate, français et italien.



Co-funded by
the European Union



OUVERTURE

Dr. Enrico Maria Sironi

Conseiller national (CNN), notaire à Gallarate, Italie

COORDINATION ET MODÉRATION

Dr. Paolo Pasqualis

Président du CNUE en 2016, notaire à Portogruaro, Italie

Dr. Giovanni Liotta

Coordinateur du Réseau notarial européen, notaire à Spadafora, Italie

INTERVENANTS PRINCIPAUX

Dr. David Boulanger

Directeur du CRIDON, Lille, France

Dr. Antonio Cappiello

Bureau international du Consiglio Nazionale del Notariato, Rome, Italie

Dr. Karl Dowling

Avocat, Dublin, Irlande

Dr. Tena Hoško

Professeur, Faculté de droit, Zagreb, Croatie

Dr. Paul Pisani

Professeur à l'Université de Malte et notaire à Gozo, Malte

Dr. Dan Andei Popescu

Professeur à l'Université de Babes-Bolyai et notaire à Cluj, Roumanie

Dr. Dario Restuccia

Notaire à Milan, Italie

Dr. Lilyana Tinkova

Notaire à Plovdiv, Bulgarie



Inscription en ligne via le lien suivant : cliquer ici >> <https://goo.gl/forms/WgcG0QFhB08JfQgA3>

SITUATION:

Palazzo Turati
Via Meravigli 9/b
20123 Milano

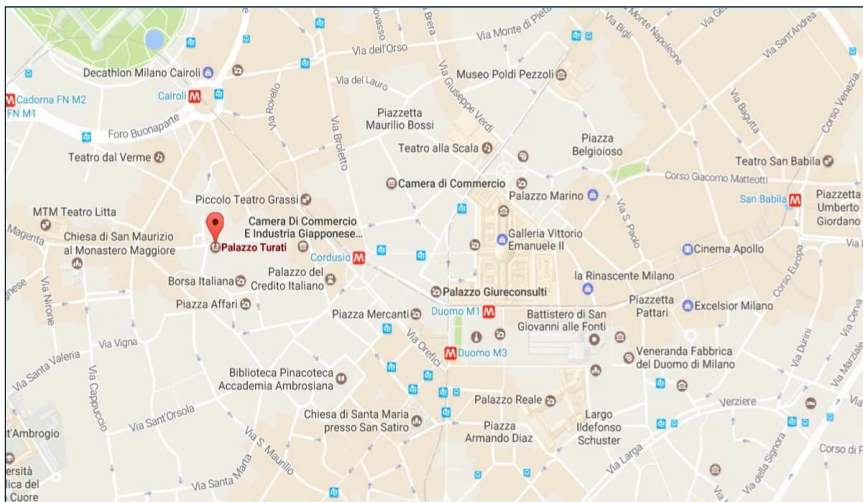
Palazzo Turati (à quelques pas du DUOMO)
http://www.palazzoturati.it/Sale/Dettagli/Sala_conferenze.kl

Vous pouvez vous rendre facilement à Milan en voiture, en train, en bus ou en avion
Voir également ce lien
http://www.palazzoturati.it/Dove_Siamo/Dove_Siamo.kl

PARTICIPANTS : Notaires et candidat notaires

INSCRIPTION : Gratuit

NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 100



PARTNERS:



Co-funded by the European Union

